Un conseiller national suisse : «Il faut contrôler l'ADN des étrangers»

30/08/2010 à 13h40

Un conseiller national PLR demande qu'on analyse les liens de sang lors des demandes de regroupement familial.

Le libéral-radical Philipp Müller est outré. La population suisse a augmenté de 84 000 personnes l'année dernière, soit davantage que le nombre d'habitants que compte la ville de Saint-Gall (72 642). Pour freiner cette explosion démographique, le conseiller national argovien préconise de «systématiser les contrôles d'ADN des liens familiaux» afin d'empêcher les abus lors des demandes de regroupement familial pour les immigrés ne provenant pas de l'Union européenne.

La moitié de l'accroissement est imputable aux extracommunautaires, et la moitié de cette moitié aux regroupements familiaux.

C'est en effet là que le bât blesse, selon lui. La moitié de l'accroissement est imputable aux extracommunautaires, et la moitié de cette moitié aux regroupements familiaux de ces étrangers provenant des Balkans ou des autres continents. Bien sûr, les demandeurs doivent jouer le jeu et surtout payer les analyses.

LeMatin.ch